

# POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE COMMUNE

## Mission d'observation de l'Union européenne (EUMM) en Géorgie

Mise à jour: Avril 2012  
Géorgie/19

### Toile de fond

La mission d'observation de l'Union européenne (EUMM) en Géorgie est une mission d'observation civile non armée sans compétences d'exécution. Elle a été instituée le 15 septembre 2008 par l'Union européenne.

Plus de 200 observateurs civils ont été envoyés par les États membres de l'UE pour contribuer à stabiliser la situation sur le terrain à la suite du conflit survenu en août 2008. L'EUMM surveille le respect, par l'ensemble des parties, de l'accord en six points conclu le 12 août 2008, grâce à la médiation de l'UE, et signé par la Géorgie et la Russie, ainsi que de l'accord relatif aux mesures d'exécution conclu le 8 septembre 2008.



La mission a démarré ses activités d'observation le 1<sup>er</sup> octobre 2008 en supervisant le retrait des troupes russes des zones jouxtant l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie.

Depuis lors, la mission effectue des patrouilles, de jour comme de nuit, en particulier dans les zones situées le long des lignes de démarcation administrative avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie. L'action de la mission a principalement consisté à observer la situation sur le terrain, à rendre compte des incidents et, d'une manière générale, à contribuer, par sa présence dans les zones concernées, à améliorer la situation en matière de sécurité.

L'ensemble des 27 États membres de l'UE fournissent du personnel, hommes et femmes, qu'ils soient civils, policiers ou militaires. Cette combinaison de compétences professionnelles et d'expériences s'est révélée essentielle pour aborder de manière équilibrée et efficace un environnement complexe.

### Mandat et objectifs

La mission est chargée de veiller à la stabilisation, à la normalisation et à l'instauration d'un climat de confiance, ainsi que d'informer l'UE et de contribuer ainsi à l'élaboration d'une politique européenne et, partant, à l'engagement futur de l'UE dans la région.

Le mandat initial était d'une durée de douze mois. Il a été prorogé à trois reprises et court actuellement jusqu'au 14 septembre 2012.

Le mandat de l'EUMM s'étend à l'ensemble du territoire de la Géorgie, à l'intérieur des frontières internationalement reconnues, mais les autorités de facto d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud ont jusqu'à présent refusé à la mission l'accès aux territoires se trouvant sous leur contrôle.



EUMM Georgia ©



EUMM Georgia ©



EUMM Georgia ©

## Acquis de la mission

L'EUMM œuvre actuellement à prévenir un nouveau conflit armé et à assurer la sûreté et la sécurité des habitants des zones jouxtant les lignes de démarcation administrative avec les régions sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud.

La mission contribue à instaurer les conditions qui permettront aux civils de franchir sans crainte et sans entrave, et ce dans les deux sens, les lignes de démarcation administrative avec l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, ce qui diminuera les effets négatifs de ces lignes de démarcation.

L'accord conclu lors des discussions qui ont eu lieu à Genève en février 2009 prévoit la tenue de réunions régulières entre toutes les parties au conflit afin d'examiner et de résoudre des incidents et des problèmes particuliers, l'objectif étant d'instaurer une plus grande confiance et de renforcer la coopération entre les parties. Cette enceinte, baptisée "mécanisme de prévention et de règlement des incidents", a tenu une série de réunions auxquelles ont participé des représentants de l'EUMM, des Nations unies, de l'OSCE, de Géorgie, de Russie, d'Abkhazie et d'Ossétie du sud.

## FAITS ET CHIFFRES

**Théâtre des opérations:** Géorgie

**Quartier général:** le quartier général est situé à Tbilissi; les bureaux sur le terrain sont situés à Mtskheta, Gori et Zugdidi.

**Lancement de la mission:** 1er octobre 2008; Le mandat de la mission a été prorogé jusqu'au 14 septembre 2012.

**Chef de mission :** M. Andrzej Tyszkiewicz, ambassadeur; le chef de mission adjoint est M. Gerard A. Fischer.

**Effectifs:** la présence européenne comprend environ 300 agents, y compris les agents affectés au quartier général et dans les trois bureaux sur le terrain, dont 200 observateurs. Les agents locaux sont au nombre de 100 environ.

**Budget actuel de la mission:** 23 900 000 EUR

**États participants:** les 27 États membres de l'Union européenne fournissent des agents à la mission.



[www.eumm.eu](http://www.eumm.eu)

## Bureaux sur le terrain

La carte de droite présente les zones relevant de la responsabilité des bureaux sur le terrain de l'EUMM Georgia:

La mission a son quartier général à Tbilissi et compte trois bureaux sur le terrain: à Mtskheta, à Gori et à Zugdidi

Chaque bureau sur le terrain dispose de trois équipes chargées des missions suivantes:

- Instauration d'un climat de confiance dans les zones jouxtant les lignes de démarcation administrative avec l'Abkhazie et l'Ossétie du sud;
- Respect du protocole d'accord conclu entre la mission et les ministères géorgiens de la défense et de l'intérieur;
- Questions liées à la sécurité des personnes dans la gestion de conflit



La **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Basée à Bruxelles, la **capacité civile de planification et de conduite (CPCC)** est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.

**D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses [www.consilium.europa.eu/csdp](http://www.consilium.europa.eu/csdp) et [www.eeas.europa.eu](http://www.eeas.europa.eu)**